



Situation conjoncturelle du bassin de Rennes

L'analyse de la situation économique locale du début d'année laisse craindre une poursuite de l'augmentation du chômage à un rythme soutenu au second trimestre. Outre les indicateurs liés à la production (carnet de commandes, utilisation des capacités de production...) qui restent « dans le rouge », les outils de régulation conjoncturelle des effectifs (intérim et chômage partiel) risquent de ne plus pouvoir jouer leur rôle de « temporisateur » dans les mois qui viennent. Après une croissance du chômage sans précédent sur la fin 2008 mais qui a été très « ciblée » sur les ouvriers intérimaires de l'industrie et du bâtiment, la cellule de veille¹ anticipe une « contagion » à d'autres profils exerçant sur les fonctions « indirectes² » des entreprises. Parmi les profils qui pourraient être les plus impactés, on peut redouter une arrivée massive sur le marché du travail de femmes et de quinquagénaires, exerçant notamment sur des postes de techniciens support de production et de cadres administratifs. En outre, la cellule attire l'attention sur la fragilisation de la situation financière de certains petits établissements qui pourrait avoir un impact sur l'emploi sous 3 à 6 mois.

Malgré ce tableau assez pessimiste, des créneaux restent dynamiques. C'est le cas de certains pans de l'agroalimentaire comme la panification ou les plats cuisinés. C'est le cas également de la programmation informatique, des ascensoristes ou encore du conseil pour les affaires et la gestion. Il y a par ailleurs des secteurs en plein développement, que la crise ralentit mais n'arrête pas : les services aux personnes et les centres d'appel. Enfin, il y a des secteurs aux difficultés de recrutement endémiques qui conservent un niveau important de recrutement, comme la restauration traditionnelle, le commerce de détail et le nettoyage industriel. La situation du bâtiment est, quant à elle, particulière. Ce secteur n'échappera sans doute pas à une diminution du nombre

¹ Voir dernière page.

² C'est à dire non plus celles de la production, mais celles gravitant autour des fonctions productives.

d'emplois permanents. Néanmoins, la fin des missions intérimaires et l'inertie importante inhérente à son activité (temps de réalisation d'un chantier), laissent supposer que le recul ne sera effectif qu'en toute fin d'année, voire au début 2010. Incontestablement, ce secteur est emblématique du changement d'approche en matière de gestion des emplois et des compétences que la crise génère. Après des années de fortes tensions en matière de recrutement pour faire face à la progression continue d'activité, le secteur doit relever plusieurs défis plus « structurels » : la reprise/transmission d'entreprise en raison de l'âge élevé des chefs d'entreprise (particulièrement dans les secteurs de la charpente, de la plâtrerie ou encore du revêtement des sols), et la mise en place d'un vrai encadrement de chantier pour répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement.

Des indicateurs économiques globaux qui restent au rouge en avril

Le recul de l'activité bretonne sans précédent enregistré depuis le mois de septembre ne se dément pas en avril. Selon la Banque de France, le taux d'utilisation des capacités de production³ demeure à un niveau historiquement bas, de l'ordre de 70 % (contre 82 % en période de conjoncture habituelle). Les carnets de commandes des entreprises poursuivent leur baisse, notamment dans l'industrie, et les stocks restent jugés excédentaires. Dans un contexte de faible visibilité économique, les entreprises (du bassin rennais comme de la Région) ont joué sur deux leviers : la recherche de gains de productivité, c'est à dire l'accroissement de la quantité produite sur chaque poste de travail, et les outils de régulation conjoncturelle des effectifs (intérim et chômage partiel). C'est pourquoi, dans l'attente de données statistiques officielles, on peut supposer que l'emploi de permanents (salariés en CDI ou fonctionnaires) est globalement demeuré stable sur l'année 2008, voire au pire, a enregistré un très léger recul, ce qui serait une première depuis 1992 sur le bassin. Néanmoins, des inquiétudes demeurent pour le début de l'année. Tout d'abord, parce que l'utilisation du chômage partiel et l'augmentation des gains de productivité ne peuvent se maintenir très longtemps. Ensuite, parce que la chute de l'intérim se poursuit à rythme soutenu depuis le début de l'année ce qui limite de plus en plus les « marges de manœuvre ». Dès le premier semestre 2008, les secteurs des biens intermédiaires, de la construction et du transport avaient été les premiers à enregistrer des reculs sensibles de l'intérim à l'échelle du département. Cette tendance s'est poursuivie et s'est diffusée depuis sur une part importante de l'économie locale. Selon Randstad, après des reculs respectifs de - 17 % et -15 % en janvier et février, la situation s'est sensiblement détériorée en mars (- 35 %). Cet élément conjoncturel doit par ailleurs être mis en perspective au regard d'une utilisation structurelle plus prégnante de l'intérim en Bretagne et sur

le bassin rennais qu'au niveau national, et qui a donc un impact plus massif au niveau local.

L'assèchement des « variables d'ajustement » laisse donc craindre que des effets sensibles seront ressentis au premier semestre 2009 sur l'ensemble de l'emploi salarié permanent du bassin. Les enquêtes de la Banque de France et du Pôle Emploi/Crédoc le confirment. Avec 10 600 recrutements projetés par les entreprises du bassin rennais pour 2009, les estimations de besoins de main d'œuvre (BMO) sont en effet en recul de 28 % par rapport à 2008. Outre l'intérim et l'industrie, dont on connaît les difficultés, le secteur du transport, qui constitue par essence un bon indicateur de l'activité économique, enregistre des difficultés importantes (baisse des volumes transportés, prix de marché tirés vers le bas, marges faibles...) conduisant à des procédures de redressement judiciaire et des cessations d'activités en hausse depuis le dernier trimestre 2008.

Cependant, tout n'est pas noir :

- Selon le cabinet Syndex, le secteur industriel (hors agroalimentaire) a réagi très vite au ralentissement économique et ralenti la production en conséquence (notamment en ne renouvelant pas les missions intérimaires). Cette stratégie a permis un stockage moins important que prévu et devrait limiter le temps d'écoulement des surplus lorsque la reprise économique sera effective.
- Le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi sur le bassin reste à un niveau satisfaisant. Moins que le nombre de ces offres, c'est la durée plus réduite des contrats proposés qui montre un manque de confiance des chefs d'entreprise.
- Si l'enquête BMO révèle un nombre global de projets de recrutements sensiblement inférieur au niveau de l'année précédente, on constate que sur les 20 premiers métiers requérant de la main d'œuvre, 10 enregistrent une croissance ou un maintien du nombre de postes recherchés par rapport à l'année passée (voir annexes).

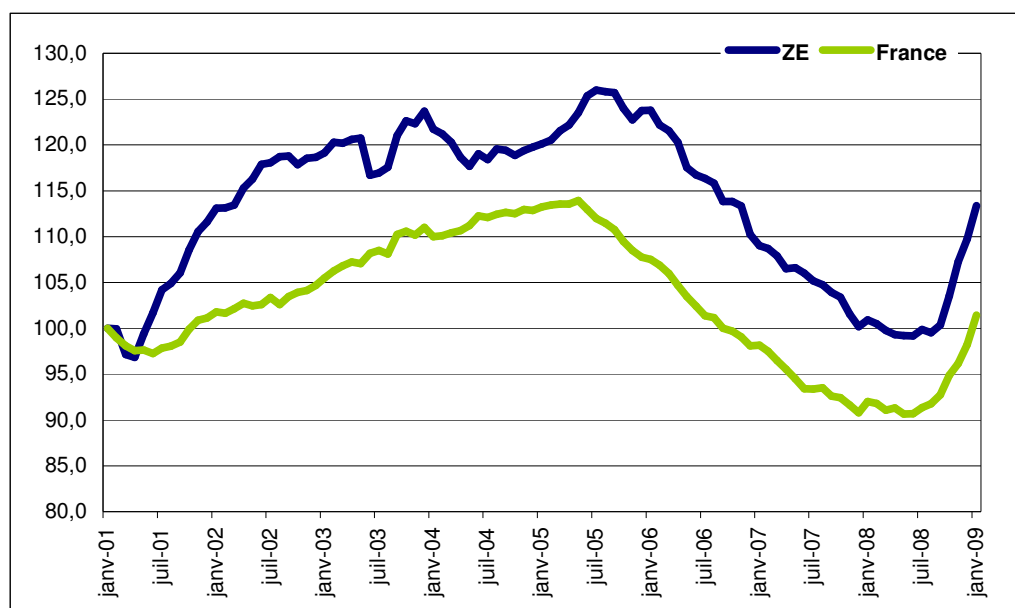
³ Le taux d'utilisation des capacités de production (équipements) est égal au ratio entre les capacités de production effectivement mobilisées pour la production et l'ensemble des capacités de production potentiellement disponibles à une date donnée.

Un ralentissement qui devrait progressivement toucher les métiers « indirects »

La croissance du chômage sur le bassin rennais est sans précédent. Sur les trois derniers mois de l'année 2008, on recense 2 000 demandeurs d'emploi supplémentaires (en données corrigées des variations saisonnières), soit l'annulation du recul des 21 mois précédents. Le premier trimestre 2009 a enregistré une accentuation de la progression, puisque le cap des 2 000 demandeurs supplémentaires a allègrement été franchi sur le premier trimestre de l'année. Certaines catégories de chômeurs sont touchées de plein fouet par le retournement brutal de la conjoncture : les intérimaires (+ 80 % en un an), les jeunes de moins de 25 ans (+ 25 %), les hommes (+ 24 %) et les moins qualifiés (ouvriers et employés). On peut supposer qu'il s'agit là de la description d'un profil type du demandeur d'emploi particulièrement touché par le retournement conjoncturel de la fin 2008, sans doute provenant de la sphère productive de l'industrie et de la construction.

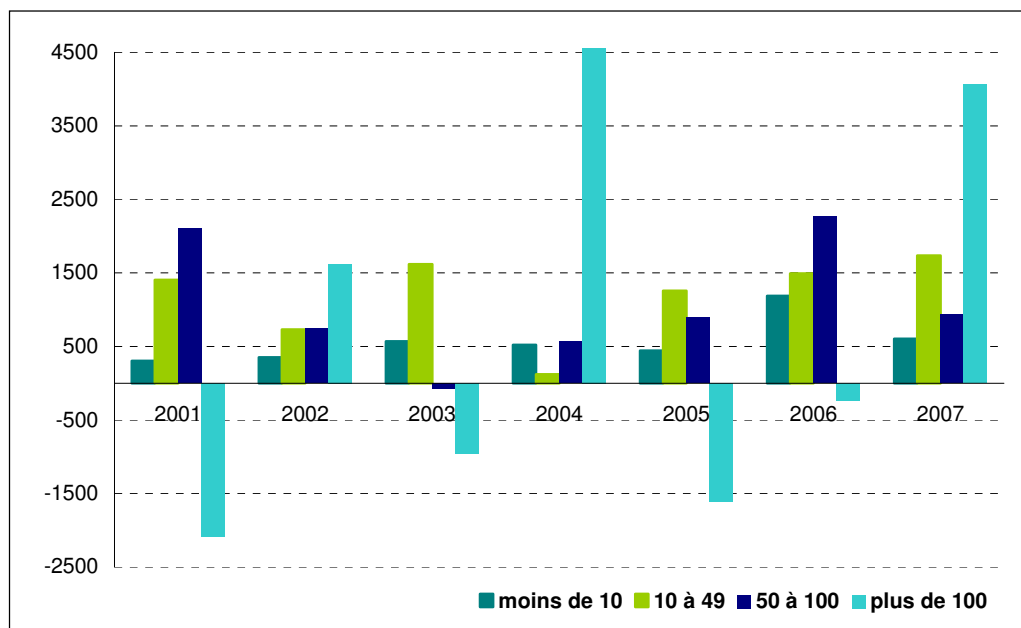
Néanmoins, selon Syndex, certaines entreprises réfléchissent actuellement aux développements d'outils internes (logiciels...) permettant d'optimiser les fonctions dites « indirectes » c'est à dire gravitant autour des fonctions productives. C'est pourquoi, il est probable que le bassin va enregistrer dans les mois prochains une « vague » de demandeurs d'emploi au profil différent (femmes, quinquagénaires...). En termes de compétences, la crainte se porte tout particulièrement sur les postes de techniciens support de production et cadres administratifs.

Evolution comparée du chômage (catégorie 1+6, CVS Audiar)



Source :Dares
Traitement : Audiar/Codespar

Evolution de la création d'emplois salariés privés selon la taille de l'établissement



Source : Pôle Emploi
Traitement : Audiar/Codespar

Les petits établissements tirent pour l'instant mieux leur épingle du jeu

L'analyse sur plusieurs années de l'évolution de l'emploi salarié privé selon la taille de l'établissement, met en exergue une moindre « influence » de la conjoncture sur les établissements ayant le moins d'effectifs. Cet effet joue dans les deux sens : en conjoncture favorable les grands établissements sont les véritables moteurs de l'emploi sur le bassin. A l'inverse, en période de conjoncture « molle », les petits établissements constituent un véritable « amortisseur ». Entre 2001 et 2007, on note par exemple, que les établissements ayant moins de 10 salariés ont créé en solde net entre 300 et 600 emplois salariés supplémentaires chaque année (à l'exception de l'année 2006 : +1 200 salariés). On retrouve également une constance dans la création d'emplois dans les structures ayant entre 10 et 50 salariés (avec des créations nettes plus importantes⁴). A contrario, les grands établissements, particulièrement à partir du seuil de 200 salariés, voient leurs effectifs varier sensiblement d'une année sur l'autre au gré de la santé économique (ex : les établissements entre 200 et 500 salariés, ont perdu 2 300 salariés en 2003, puis gagné 1 500 en 2004 et perdu 500 en 2005). Il

est donc fort probable que cette tendance se vérifie ces derniers mois. Nous serions donc actuellement dans une période de décretements « massifs » de quelques entreprises de taille importante, notamment très utilisatrices d'intérim, compensées (pour tout ou partie) par des recrutements beaucoup plus diffus sur une multitude de petites structures et de secteurs.

Un raisonnement similaire semble pouvoir s'appliquer au niveau de la création d'entreprise, puisque le « décrochage » du solde de créations/radiations a été moins important dans le champ de l'artisanat que sur l'ensemble des établissements (voir annexes). Cette tendance est confortée par le succès rencontré par le statut de l'auto-entrepreneur.

Enfin, la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) n'enregistre pas pour l'instant d'augmentation significative du nombre de cessations d'entreprises artisanales.

⁴ Voir graphique.

Un risque pour l'emploi artisanal à 3/6 mois ?

Cependant, deux indicateurs alertent. Tout d'abord la cellule de prévention des difficultés des adhérents de la CMA enregistre une hausse du nombre de contacts pris. Par ailleurs, il est important de noter que le maintien de la bonne santé relative des petits établissements est imputable en partie, aux choix de politiques publiques,

Certains pans de l'agroalimentaire restent dynamiques

« Traditionnellement », le secteur agroalimentaire se démarque du reste de l'industrie par ses moindres fluctuations conjoncturelles d'emplois permanents. L'année 2008 l'a confirmé puisque le secteur de l'agroalimentaire a, sur la zone d'emploi de Rennes comme en Bretagne, conservé un niveau d'activité relativement satisfaisant au regard de l'ensemble de la conjoncture, aidé par ailleurs, par la baisse du prix des matières premières. Pour le début de l'année 2009, les indicateurs économiques demeurent mitigés : une production qui reste modeste, un stock – bien que maîtrisé dès le second semestre 2008 – encore important, une consommation de produits élaborés en recul sur le territoire national et des difficultés à l'export, particulièrement sur les produits dérivés du lait. Ces freins à l'export s'expliquent pour par-

Des secteurs peu « visibles » mais qui recrutent

Certains secteurs, ou plus exactement certains créneaux, conservent un niveau de recrutement satisfaisant. C'est le cas par exemple d'une partie des activités informatiques : la programmation et le conseil en systèmes et logiciels (profils de technico-commerciaux). Cette analyse est confirmée par l'enquête Pole Emploi/Crédoc, qui place les ingénieurs et cadres informatiques en tête des recrutements envisagés sur le bassin en 2009, et les postes de cadres commerciaux et technico-commerciaux en 12^{ème} position (avec 250 recrutements envisagés).

D'autres niches, moins visibles car plus diffuses, recrutent également. Selon la CCI, des opportunités de recrutements en nombre non négligeable ne sont pas pourvues chez les ascensoristes, essentiellement sur des postes de techniciens. En outre, l'analyse des offres d'emploi déposées à Pole Emploi, met également en exergue des besoins importants (135 offres déposées sur le seul mois de mars sur le bassin, soit deux fois plus qu'au mois de mars

d'échelonner les remboursements (cotisations sociales, impôts, TVA, etc). Or, si la situation devait durer, les créanciers publics seraient sans doute amenés dans les 3 à 6 mois à réclamer les montants dus, ce qui ne manquerait pas d'avoir un impact sur les entreprises et les emplois.

tie par la dévaluation des monnaies des pays émergents.

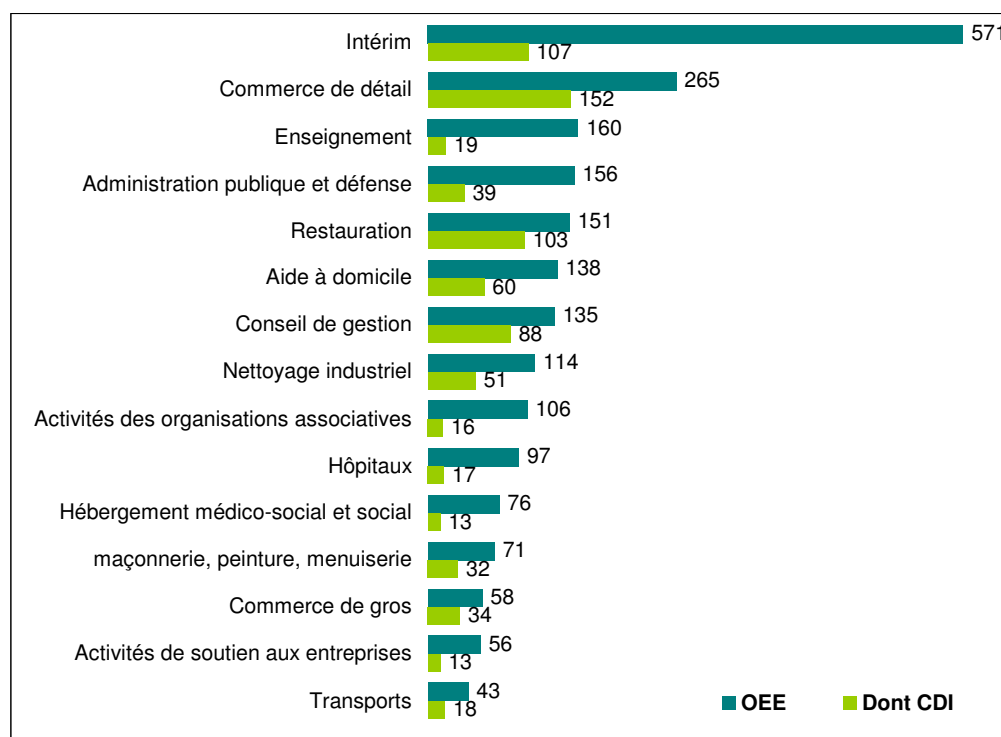
Néanmoins, certains pans de l'agroalimentaire restent dynamiques comme par exemple la panification (type Bridor) ou encore les plats cuisinés. Selon Randstad, l'activité intérimaire se maintient dans le secteur. L'Apecita note par ailleurs, que les difficultés de recrutement n'ont pas disparu. Elles portent sur des profils d'ouvriers peu qualifiés (recherche de capacités d'adaptation), mais également, et surtout, sur des compétences techniques d'ouvriers qualifiés et de cadres. Enfin, les besoins de maintenance, très prégnants dans ce secteur, loin d'avoir disparu, sont actuellement davantage satisfaits du fait des mobilités professionnelles avec d'autres secteurs.

2008) dans le secteur du conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (graphique page suivante). Sur ce point, il conviendra de mesurer s'il s'agit d'un phénomène purement conjoncturel, ou qui s'inscrit dans la durée.

Enfin, le secteur des services marchands, reste un pourvoyeur d'emplois conséquent.

- Soit sur des secteurs qui poursuivent leur développement malgré la conjoncture. Il s'agit là des services aux personnes à la recherche d'employés de maison, d'aides à domicile ou encore d'assistantes maternelles. Mais également selon Randstad, dans le secteur des centres d'appel.
- Soit, sur des secteurs dont les difficultés de recrutement sont structurelles et donc relativement indépendantes des fluctuations conjoncturelles : la restauration traditionnelle (cuisiniers, serveurs), le commerce de détail, particulièrement la vente à domicile, et les activités de nettoyage industriel.

Offres d'emploi enregistrées sur le mois de mars 2009 - zone d'emploi de Rennes



Source : Pôle Emploi
Traitement : Audiar/Codespar

Bâtiment : des premiers effets sur l'emploi permanent attendus pour la fin de l'année

Le dispositif de Robien a eu un impact important sur le nombre de logements construits depuis 2004. En Bretagne, les autorisations de construction sont passées de 22 500 en 2006, à 42 000 en 2007. Aussi, selon la Cellule économique de Bretagne, le retournement que nous connaissons actuellement est « naturel » même si la crise financière a accéléré et accentué la tendance. Toutefois, la production du secteur reste bonne. Les autorisations de construction en attente sont à un niveau exceptionnellement haut et le nombre de logements à vendre est trois fois plus important que son niveau usuel. Après un recul de 7 % en 2008, les prévisions d'évolution du chiffre d'affaires sont de -13 % pour 2009, et -8/9 % en 2010. Un rebond n'est pas à attendre avant 2011. L'horizon du marché non résidentiel n'est guère plus dégagé, notamment à cause du « coup de frein » enregistré dans la commande publique. Les effets du plan de relance commenceront à se faire sentir en fin d'année, notamment pour les collectivités locales qui ont choisi le remboursement par anticipation de la TVA, et en 2010. Au final,

les perspectives du marché non résidentiel pour 2009 avoisinent les - 9 %.

Ce sont les travaux d'entretien/amélioration qui semblent le mieux tirer leur épingle du jeu, même si un réel tassement est enregistré depuis quelques mois.

Le ralentissement économique général a concerné pour l'heure principalement les entreprises les plus jeunes qui sont « mono-marché », voire « mono-client » dans le cas de la sous-traitance. Sur le plan de l'emploi, les difficultés restent pour l'heure circonscrites à l'intérim, élément nouveau par rapport aux précédentes crises connues par la branche (années 80 et milieu 90), qui constitue une véritable variable d'ajustement. Cela ne devrait cependant pas empêcher un recul de l'emploi de salariés permanents. S'il est difficile de faire un lien direct avec l'évolution du chiffre d'affaires, on peut estimer que des premiers effets négatifs seront ressentis dès le second semestre de 2009, mais c'est probablement au début de 2010 qu'ils seront les plus sensibles.

Après une période faste, où la « course aux recrutements » avait pour but premier de faire face à l'augmentation de l'activité, le bâtiment entre en ce moment dans une nouvelle phase qui va lui permettre de réaliser des évolutions dans la structure de ses emplois.

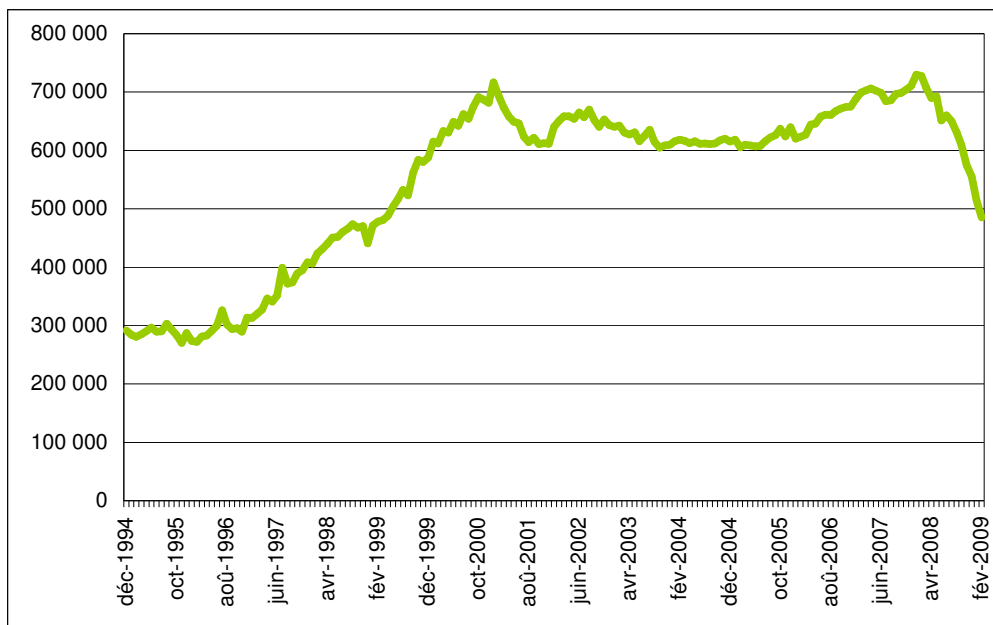
Trois axes sont pointés :

- Si la loi Fillon de 2003 a accéléré les départs en retraite et, par voie de conséquence, le renouvellement générationnel des ouvriers du bâtiment, la question de l'encadrement d'équipe se pose avec acuité. Aujourd'hui, nombre d'encadrants sur les chantiers sont en fait des salariés expérimentés qui font « office de ». Or, une vague de départs à la retraite est en cours sur ces profils.
- De la même manière, l'enjeu de la transmission est énorme⁵. A titre d'exemple, on note que dans plusieurs cantons du bassin d'emploi de Rennes, dans le secteur de la charpente, la part des artisans de plus de 50 ans employant au moins un salarié dépasse les 75 % ! Il en est de même pour les PME de plâtrerie ou encore de revêtement des sols. Par ailleurs, on estime à 535 le nombre d'entreprises du bâtiment défaillantes à l'échelle du département sur la période allant de 2002 à 2007, tout particulièrement dans la maçonnerie, et qui sont donc susceptibles d'être reprises.
- Enfin, à moyen terme, les entreprises doivent adapter leurs modes de construction et d'organisation pour répondre aux exigences en matière de rénovation durable, de même pour la construction neuve. La montée en régime est en cours.

⁵ « La transmission d'entreprise en Bretagne, analyse par territoire », Cellule économique de Bretagne – Mars 2009

ANNEXES

Evolution du nombre d'intérimaires en France (données CVS)



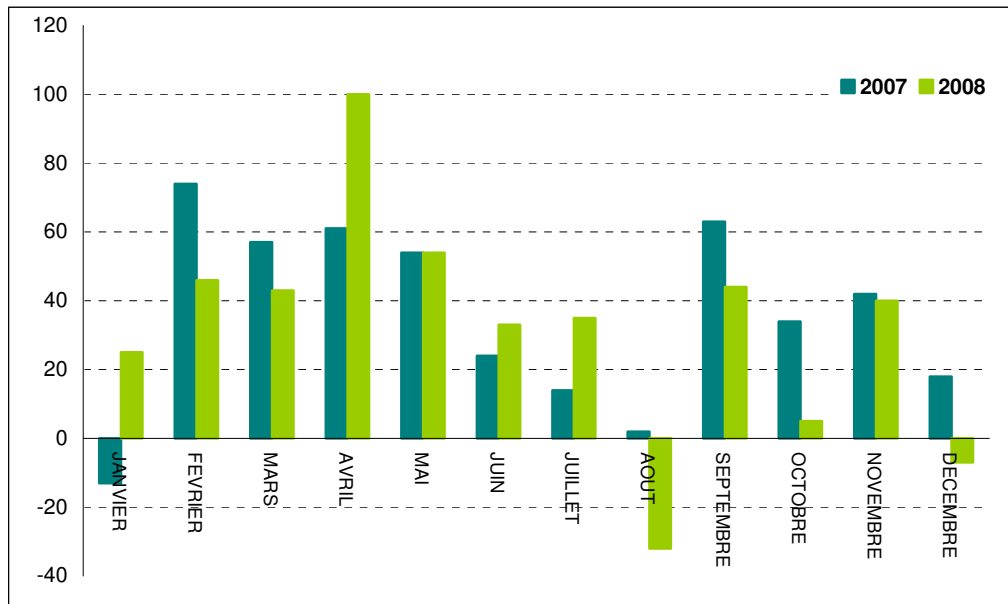
Source : Pôle Emploi
Traitement : Audiar/Codespar

Evolution de la création d'emplois salariés privés selon la taille de l'établissement

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total création
Moins de 10 salariés	Industrie manufacturière	-45	-33	-53	-20	-80	-46	97	-180
	Construction	343	-32	119	105	209	176	154	1 074
	Commerce	-41	41	32	-105	210	218	81	436
	Hôtels et restaurants	-102	105	202	-11	-70	194	106	424
	Transports et communications	-34	25	-29	83	-137	55	-51	-88
	Activités financières	1	6	2	172	43	127	150	501
	Immobilier, location et services aux entreprises	191	139	205	528	133	250	-60	1 386
10 à 49 salariés	Industrie manufacturière	297	-94	-206	-484	120	-250	-53	-670
	Construction	-273	217	161	224	278	720	282	1 609
	Commerce	232	-168	465	123	-102	437	-76	911
	Hôtels et restaurants	126	29	-127	204	270	38	45	585
	Transports et communications	-149	-223	47	-107	304	-103	147	-84
	Activités financières	-72	-19	0	-200	52	-15	52	-202
	Immobilier, location et services aux entreprises	834	810	625	122	250	392	1 042	4 075
50 à 99 salariés	Industrie manufacturière	-249	155	355	-190	3	395	471	940
	Construction	75	62	148	107	262	-36	99	717
	Commerce	213	324	-883	116	-114	192	116	-36
	Hôtels et restaurants	-70	159	58	-303	31	251	-149	-23
	Transports et communications	489	216	284	-42	23	61	77	1 108
	Activités financières	50	-25	60	30	-22	66	-142	17
	Immobilier, location et services aux entreprises	1 172	-275	-73	809	520	968	-209	2 912
100 salariés et plus	Industrie manufacturière	99	-760	-264	245	-186	-1 161	-601	-2 628
	Construction	158	176	117	-283	19	259	233	679
	Commerce	48	-142	641	-783	422	-138	646	694
	Hôtels et restaurants	93	-94	22	172	-307	0	0	-114
	Transports et communications	386	68	-19	528	690	640	373	2 666
	Activités financières	309	30	31	75	8	-24	282	711
	Immobilier, location et services aux entreprises	-3 449	1 976	-1 300	4 553	-2 378	272	3 363	3 037

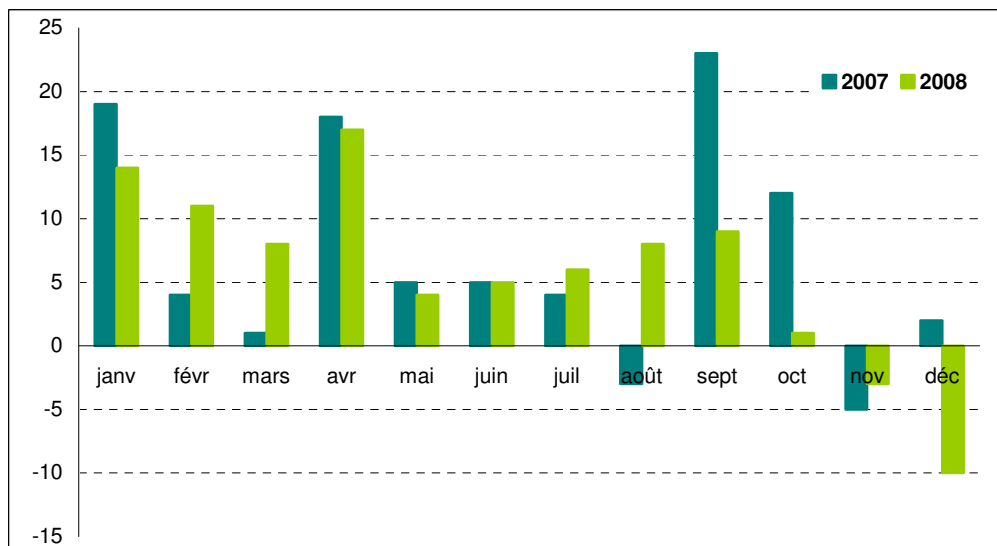
Source : Pôle Emploi
Traitement : Audiar/Codespar

Evolution mensuelle du solde créations/radiations d'entreprises artisanales en Ile et Vilaine



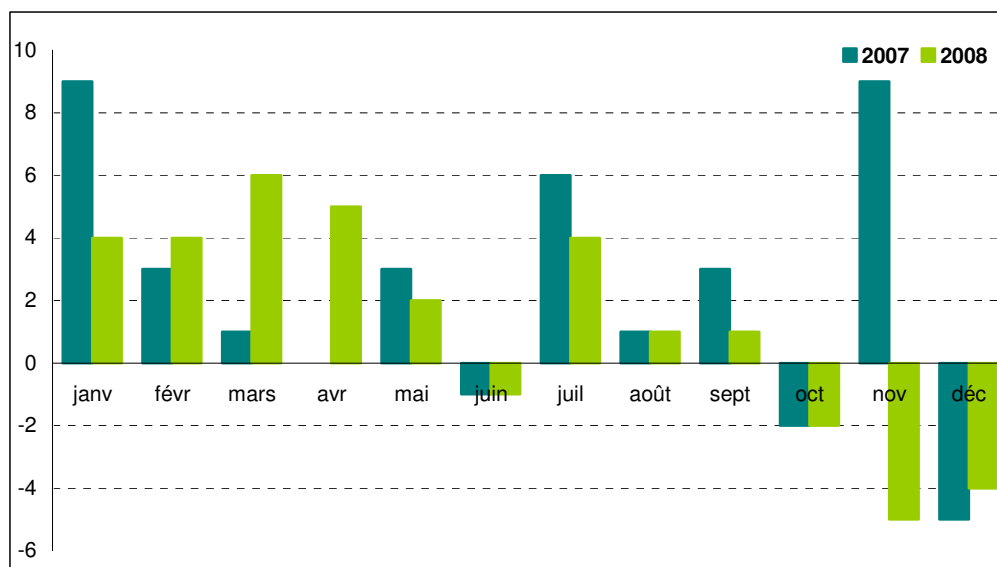
Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ile et Vilaine

Evolution mensuelle du solde créations/radiations d'entreprises sur le Pays de Rennes (établissement de plus de 5 salariés)



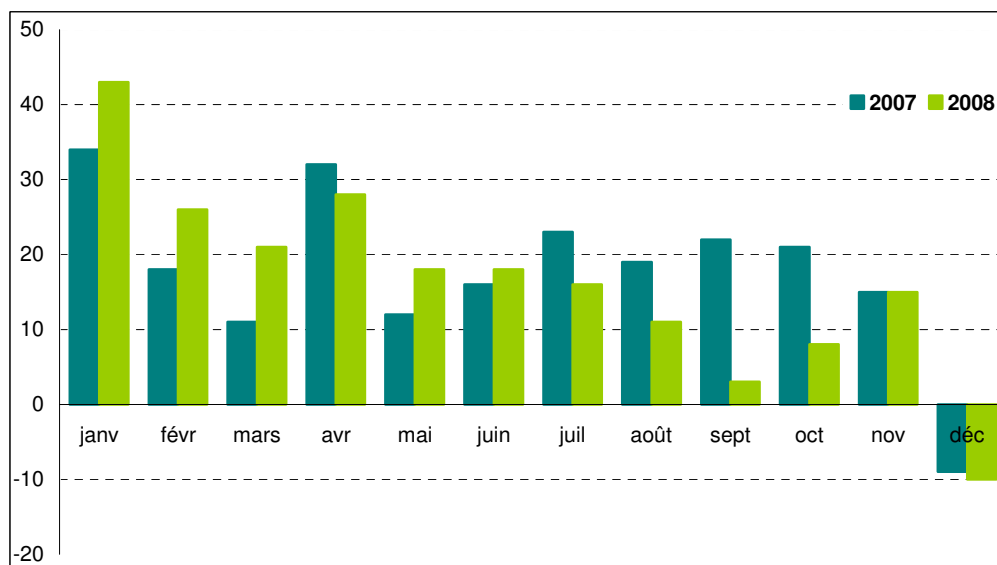
Source : CCI de Rennes Bretagne

Evolution du solde créations/radiations dans le secteur des transports sur le Pays de Rennes (établissement de plus de 5 salariés)



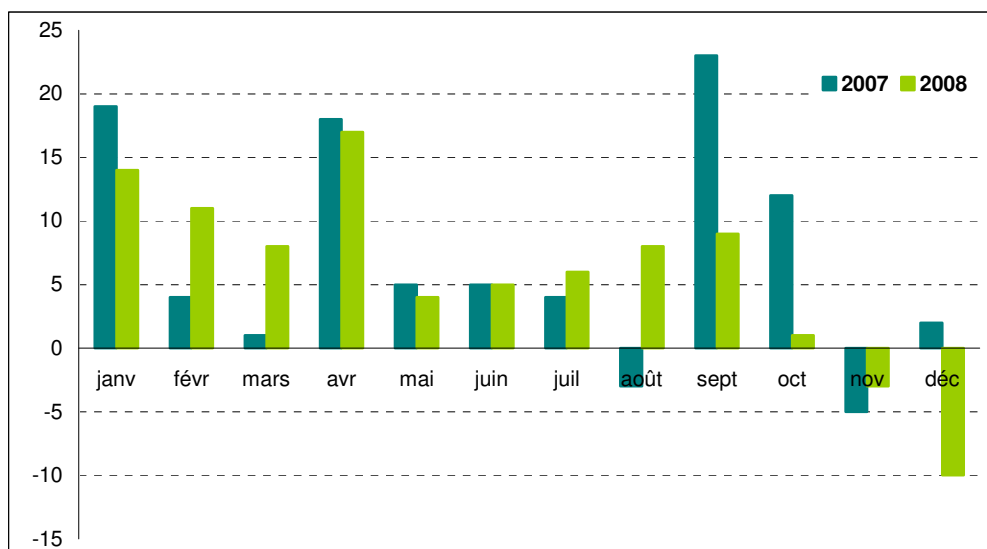
Source : CCI Rennes Bretagne

Evolution mensuelle du solde créations/radiations dans le secteur des services aux entreprises sur le Pays de Rennes (établissement de plus de 5 salariés)



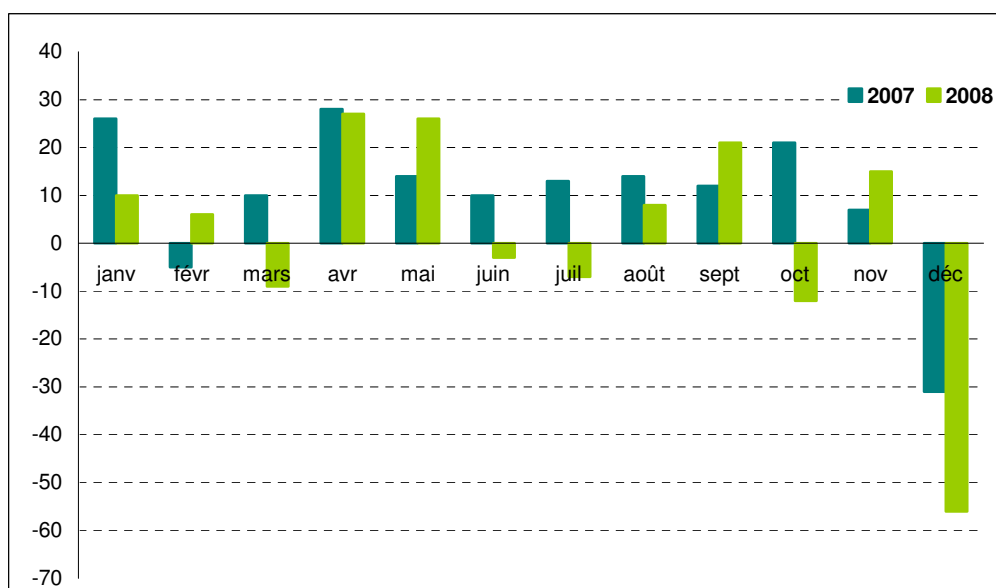
Source : CCI Rennes Bretagne

Evolution mensuelle du solde créations/radiations des entreprises de la construction sur le Pays de Rennes (établissement de plus de 5 salariés)



Source : CCI Rennes Bretagne

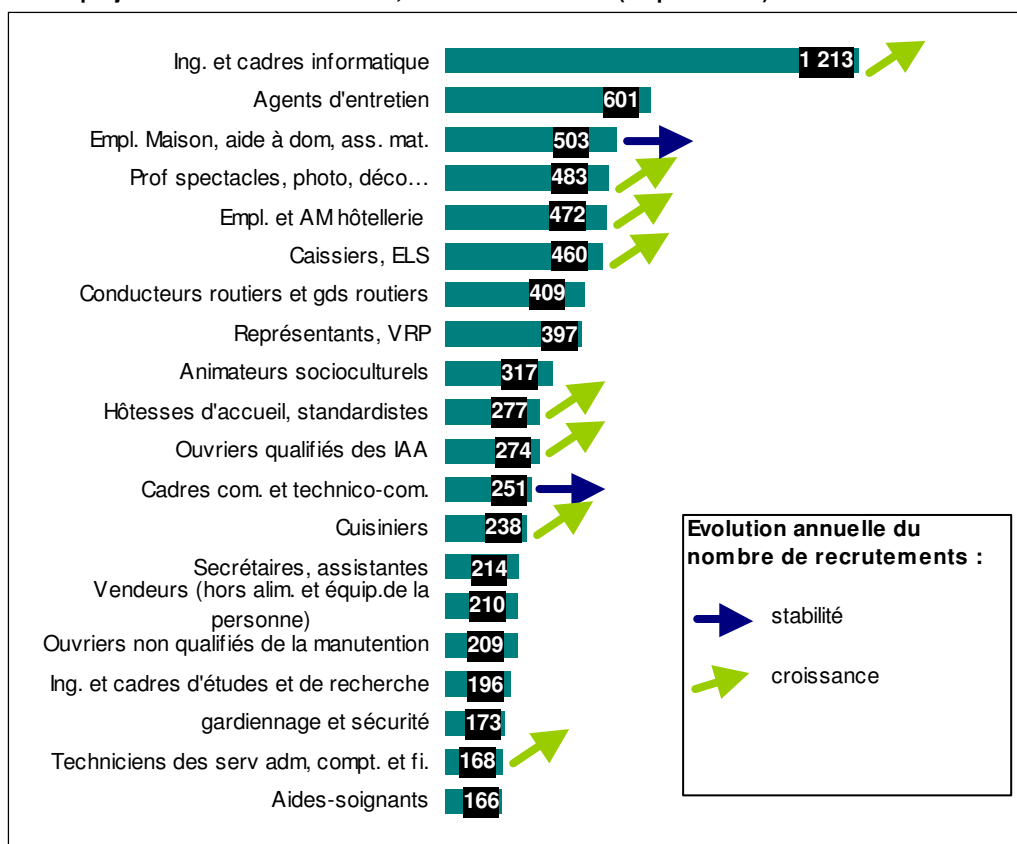
Evolution mensuelle des créations/radiations de commerces et CHR (*) sur le Pays de Rennes (établissement de plus de 5 salariés)



Source : CCI Rennes Bretagne

(*) : Cafés-hôtels-restaurants

10 600 projets de recrutement en 2009, soit – 28 % en un an (enquête BMO)



Source : Pôle Emploi
 Traitement : Audiar/Codespar

Objectifs et contexte de la cellule de veille conjoncturelle :

Par la réunion et le croisement des regards d'experts économiques locaux ou régionaux, généralistes ou sectoriels, le Codespar souhaite réussir à forger une analyse partagée de la situation économique du bassin et formuler un avis sur les impacts en temps réels et à court terme, de l'évolution économique conjoncturelle sur l'emploi. Les conclusions ressorties des analyses trimestrielles de la cellule seront soumises, entre autres, à la Plate-forme de Gestion territoriale des emplois et des compétences du bassin d'emploi de Rennes, chargée d'accompagner les mobilités professionnelles à l'échelle du territoire.

Cette cellule de veille conjoncturelle est une des composantes de l'axe « veille et redéploiement » mis en oeuvre par le Codespar et qui s'inscrit dans une volonté de porter un regard sur les mutations du territoire à tous les échelons temporels : rétrospectif, conjoncturel et prospectif.

Président de la cellule de veille conjoncturelle :

Jean Castel, Vice-Président du Codespar, Président du collège Organisations Syndicales

Membres de la cellule de veille conjoncturelle :

Mesdames Faucheux (Meif), Feltmann (CCI), Goujon (ORTB), Le Hir (Apecita), Louesdon (plate-forme GTEC), Rouas (CMA), Salaün (Obs IAA) et Messieurs Cerclé (FFBTP 35), Closier (CMA), Doudard (Banque de France), Guittard (Syndex), Jezequelou (CCI), L'Hoste (FFBTP 35), Morin (Cellule économique de Bretagne), Palard (Randstad), Richard (Syndex), Rouault (Rennes Métropole).

Contact :
Michaël BOIS
02 99 01 85 01
m.bois@audiar.org

Note téléchargeable sur le
site
www.paysderennes.fr

CODESPAR

4 avenue Henri Fréville
CS 40716
35207 RENNES Cedex 2

Tél. 02 99 01 86 57
Fax 02 99 01 86 69

Avec l'appui technique de l'Audiar.